

Pendant la guerre [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **8 (1916)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-383102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE SYNDICALE

SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an
Pour l'Etranger: Port en sus
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'U. S. F. S. Par intérim: G. Heymann
Téléphone 1808 o o o Kapellenstrasse 6 o o o Compte de chèques N° III 1366
◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ Paraît tous les mois ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

o Expédition et administration: o
Imprim. de l'Union, Berne
o o o o Kapellenstrasse, 6 o o o o

SOMMAIRE:

	Page
1. Pendant la guerre	25
2. La main-d'œuvre féminine	26
3. Examens suisses de fin d'apprentissage dans les arts et métiers	28
4. Les douanes suisses en 1915	28

5. Commission des fabriques	29
6. Le Nationalisme	29
7. Dans les Fédérations	32
8. Mouvement syndical international	35
9. Divers	36

Pendant la guerre

Il y a vingt mois

Quand, le 1^{er} août 1914, la nouvelle se répandit que la guerre était déclarée, ce fut, il faut en convenir, un affolement général. Autorités, commerçants et industriels, rentiers et ouvriers, en un mot tout ce qui pouvait comprendre la signification de ces deux mots: la guerre! était pris de panique. Et si nous jetons un coup d'œil rétrospectif, si nous examinons, après vingt mois de guerre, les mesures prises à ce moment-là, nous sommes obligés d'admettre qu'il y eut perte de sang-froid collective. Combien de ces mesures ne seraient pas prises si nous devions revivre les premières semaines de guerre. Plus d'une d'entre elles démontrent précisément l'état d'affolement dont nous parlons plus haut. Certes, nous ne désirons pas que les expériences qu'il nous aura été donné de faire puissent nous servir un jour... à l'occasion d'une nouvelle guerre. Plus modestes, nous nous contentons du sort que leur réservent les psychologues qui ont là, véritablement, un beau champ d'activité. Nous n'avons même pas l'intention d'examiner les différentes mesures qui nous paraissent avoir été prises, quelquefois contre tout bon sens. Peut-être, du reste, ces mesures répondaient-elles, ou étaient-elles nécessaires à l'état d'affolement de la population. Nous nous bornerons à voir ce qu'était la situation il y a vingt mois, ce qu'elle est actuellement, puis nous donnerons un coup d'œil dans le livre de l'avenir en effleurant le problème de l'Internationale ouvrière.

La vie s'arrête

Ce fut bien, en Suisse, un arrêt presque complet de la vie industrielle et commerciale, immédiatement après la première déclaration de guerre. Il est évident que la mobilisation générale ne devait pas manquer de produire un effet

dans ce domaine. Mais ce ne fut pas là la principale cause de cet arrêt. Tandis que des affiches officielles ordonnaient cette mobilisation, d'autres affiches, moins officielles celles-là, ne manquaient pas de jeter la consternation chez les ouvriers. La fermeture des fabriques, dans toutes les industries, et dans un moment où il était impossible de prévoir la date de leur réouverture, posait avec force le problème du « pain quotidien ». Les industries qui travaillent plus particulièrement pour l'exportation, telles le textile et l'horlogerie, étaient frappées tout spécialement. Elles se trouvaient dans une situation doublement fâcheuse du fait qu'elles importent les matières premières et qu'elles exportent leurs produits qui, pour une grande part, sont classés parmi les articles de luxe. D'autres industries, telles la métallurgie, ont connu une période de chômage, mais qu'on pouvait prévoir de courte durée. Les industries qui n'exportent pas, telles les arts graphiques, le bâtiment, etc. ont chômé et chôment encore, mais n'ont jamais connu la cessation complète de toute activité, comme ce fut le cas ailleurs. Il sera, du reste, intéressant d'établir, après la guerre, des statistiques indiquant la situation de chaque profession pendant cette période. Nous pourrions alors faire certaines déductions qui seraient hasardées aujourd'hui.

Actuellement

Quel changement de décors, aujourd'hui, comparativement à ce que furent les premiers mois de guerre!

Dans certaines industries la situation n'a pas changé, il est vrai, et le chômage est aussi conséquent aujourd'hui qu'il y a vingt mois. Même, il le serait plus, n'était le départ d'un grand nombre d'ouvriers pour les champs de bataille. L'industrie du bâtiment, en particulier, peut être citée comme exemple. Il en est d'autres qui, insensiblement, ont vu le chômage diminuer, sans

toutefois disparaître complètement. Mais, ce qu'il serait regrettable de ne pas citer, parce que c'est là un fait tellement spécial et unique, c'est le développement des industries dites de guerre. Alors que des millions d'hommes sont aux prises sur les champs de batailles, d'autres hommes, dans les usines, travaillent fiévreusement à la fabrication des engins de guerre et de la munition. Pour être plus précis, on peut affirmer que ce qui servira à tuer la moitié du genre humain, fait vivre l'autre moitié. Et si nous en parlons, c'est pour citer les « neutres », et notre pays en particulier, dont les usines métallurgiques et d'autres également, des fabriques d'horlogerie, par exemple, doivent leur activité à la production des articles de guerre. Un problème de conscience s'est posé au début de cette activité, et il se trouve, en Suisse, des industriels qui ont refusé de faire ce genre de production. D'autres, et ils sont nombreux, ont vu là le moyen de faire travailler et d'atteindre ce double but : faire de bonnes affaires et conserver une main-d'œuvre qui risquait de s'en aller, faute de travail.

Nous n'avons évidemment pas l'intention de résoudre un problème de conscience doublement compliqué, du fait que de sa solution dépend le gagne-pain d'un grand nombre de familles ouvrières. Nous ne faisons que constater combien les industries qui peuvent être utilisées pour la guerre sont florissantes actuellement, tandis que les autres ne verront pas leur activité normale avant que la paix soit signée.

L'avenir

De quoi sera fait l'avenir ? Il est possible de faire toutes les suppositions imaginables quant à l'avenir ; mais ce ne sera jamais que des suppositions. Et nous nous garderons bien de pronostiquer. Ce rôle, il est bon de le laisser à Madame de Thèbes, qui ne fait qu'annoncer des malheurs. Quand ils n'arrivent pas, ceux qui ont cru en ses prophéties sont trop heureux d'y avoir échappé pour se plaindre.

On ne peut que désirer la fin rapide des hostilités et le retour à la vie normale. Mais, ce qu'il faudra, c'est savoir tirer les leçons des événements que nous aurons vécus. Actuellement, en raison de l'attitude de certains socialistes, on parle de faillite de l'Internationale. Or, il nous semble que plus que jamais l'Internationale ouvrière s'impose. Certes, nous savons depuis longtemps qu'il n'est plus de pays industriels qui puissent prétendre se passer des autres. L'indépendance économique n'existe pas. Et, si ces derniers temps on a fait beaucoup de bruit au sujet des « compensations militaires », il faut admettre qu'au point de vue économique c'est bien

là le seul système applicable, même en temps de guerre.

Or, l'Internationale serait établie en fait par les rapports de pays à pays, rapports inévitables, disons-nous, et l'Internationale ouvrière n'existerait plus ? C'est là quelque chose de tellement impossible qu'il faudrait avoir toute la foi d'un nationaliste-chauvin pour y croire. Il est vrai que si nous ne croyons pas à la faillite de l'Internationale ouvrière et que nous voyons son action limitée simplement par les difficultés de l'heure présente, nous sommes pourtant d'avis que les rapports futurs devront subir certaines modifications en raison de certaines attitudes et des expériences que nous aurons faites. Mais ces modifications, les principales au moins, ne pourront être apportées qu'au moment où, la paix signée, elles seront possibles.



La main-d'œuvre féminine

La femme à l'usine ! telle est la note du jour. Et, de fait, la femme, plus particulièrement dans les pays en guerre, a remplacé l'homme à l'usine et dans quantités de métiers méconnus d'elle jusqu'à maintenant.

Si c'est une nécessité pour la femme de gagner sa vie, la guerre l'ayant privé pour un temps plus ou moins long, si ce n'est pour toujours, de celui qu'elle remplace, ou même si les pays belligérants se trouvent dans l'obligation d'avoir recours à la main-d'œuvre féminine, les organisations syndicales feront bien de veiller. L'« Union sacrée » n'est pas le fait de certains industriels, et il se pourrait fort que l'occupation de la main-d'œuvre féminine se traduise, en fin de compte, par une diminution des salaires. N'avons-nous pas, du reste, un avant-goût de ce que sera la situation dans peu de temps, si les organisations syndicales et socialistes ne mettent pas tout en œuvre pour protéger la femme... et les métiers de ceux qui servent la patrie. C'est ainsi qu'en France, par exemple, le travail des femmes a atteint une grande extension dans l'industrie des métaux, mais on n'a pas de renseignements précis et suffisants. Elles sont occupées aux fraiseuses, perceuses, taraudeuses, tours automatiques, au polissage, au soudage à l'autogène, dans les fonderies et à la fabrication des obus et des cartouches. Leurs salaires sont des plus variés. On mande de Bordeaux des salaires de 20 ct. à l'heure. A Beaulieu, on paye suivant l'âge. Des jeunes filles de 16 ans gagnent dans la vérification 1.75 par jour, à 18 ans 2.20 fr., au-dessus de 18 ans 2.50 fr. En travaillant aux pièces, aux machines à fraiser, les